



Les organisations syndicales signataires de cet appel partagent une analyse commune de la situation dans l'éducation nationale. La crise sanitaire exceptionnelle que nous sommes en train de vivre ne doit pas dégrader encore nos statuts et nos conditions de travail. Nous rappelons notre attachement au service public d'éducation et nous refusons toutes tentatives d'externalisation de nos missions.

Nous dénonçons la campagne indigne de dénigrement dont les enseignant.e.s font l'objet depuis quelques jours. D'une part parce que pendant la période de crise, les enseignant.e.s ont fait au mieux pour assurer la continuité pédagogique prônée par J.-M. Blanquer dans des conditions très difficiles (dans l'urgence, sans moyen adapté à l'enseignement à distance, avec leur propre matériel) puis la reprise d'une partie des élèves en présentiel ; d'autre part, parce que la crise impose des réponses à la hauteur des enjeux. Ce n'est pas en s'adonnant à la pratique si facile car si simple du dénigrement que l'on résoudra les questions d'inégalités ou de réussite de tous les élèves. Le manque de courage est du côté de ceux qui diffament des milliers d'agents de l'Éducation Nationale, et en premier notre ministre.

La période que nous traversons ne doit pas être prétexte à numériser l'enseignement. Nous rappelons qu'un cours en distanciel ne sera jamais à la hauteur d'un enseignement en présentiel. Le télétravail a montré ses limites : surcharge de travail pour les personnels, injonctions extérieures à toujours faire plus. De plus, la fracture numérique a laissé une majorité des élèves loin des apprentissages, creusant ainsi les inégalités sociales. La période du confinement a mis en lumière la nécessaire mise en œuvre d'une politique permettant de doter tous les élèves en équipement informatique et d'une connexion internet.

Nous dénonçons les passages en force du gouvernement sur la mise en place d'une fonction de directeurs et directrices d'écoles. Les personnels sont opposés majoritairement à ce projet. Une amélioration des conditions de travail et une revalorisation salariale sont nécessaires et légitimes pour les directeurs et directrices d'école.

Cette crise exceptionnelle ne doit pas non plus être l'occasion pour le ministre de dessaisir l'école des enseignements sportifs, artistiques et culturels pour les confier à des acteurs externes (collectivités, associations, entreprises privées). Les conséquences sont une mise en place inégale de l'enseignement sur le territoire, une externalisation des enseignements, et une intrusion du périscolaire sur le temps scolaire. Le sport, la santé, le civisme et la culture doivent être enseignés par des personnels enseignants dans le cadre des programmes nationaux ! Le dispositif 2S2C mis en place à l'occasion de la période de confinement doit cesser.

Nous rappelons également que la mise en place du contrôle continu pour le baccalauréat et le brevet des collèges creuse les inégalités. Il crée de fait des diplômés d'établissements et génère de nombreuses injustices. Cette mesure défendue depuis longtemps par le ministre de l'Éducation Nationale casse le cadre national des diplômes et l'égalité qui doit être garantie par l'École de la République. Cette mesure doit rester exceptionnelle pour 2020.

Enfin, la crise sanitaire que nous traversons, réclame des moyens supplémentaires pour faire face à la rentrée de septembre : les suppressions de postes qui ont été décidées dans le second degré en cette fin d'année scolaire doivent être annulées et des postes doivent être créés pour faire baisser le nombre d'élèves par classe, assurer les remplacements, doter l'ASH de moyens nécessaires... les suppressions de moyens et de postes prévus doivent être annulés, des moyens et postes supplémentaires sont nécessaires pour faire face aux besoins de l'école et accueillir les jeunes sans solutions de formation.

Les personnels de l'éducation sont en lutte depuis plusieurs mois déjà contre la contre-réforme des retraites et contre le projet d'école réactionnaire du ministre Blanquer. Le Président de la République et son gouvernement persistent dans la mise en œuvre de leurs réformes d'avant, conservant la même politique libérale pour leur jour d'après.

C'est pourquoi nous revendiquons dès à présent :

- **le rétablissement des postes supprimés dans le second degré et l'octroi de moyens supplémentaires pour la rentrée de septembre par le recrutement de tous les admissibles aux concours de l'éducation nationale et la titularisation de tous les précaires.**
- **des moyens supplémentaires d'accompagnement des élèves : Assistant.e.s sociales, vie scolaire, infirmier.e.s et docteur.e.s, AESH, AED, RASED**
- **l'abandon du projet de loi créant la fonction de directeur.trice d'école avec délégation d'autorité hiérarchique**
- **le maintien de l'ensemble des enseignements sportifs, culturels et artistiques au sein de l'Éducation nationale et donc l'abandon du dispositif 2S2C ;**
- **l'amélioration des conditions de travail et la hausse généralisée des salaires pour tous.tes par l'augmentation du point d'indice ;**
- **l'abrogation de la réforme du baccalauréat, du lycée et de la voie professionnelle, des E3C, du dispositif Parcoursup ;**
- **le retrait définitif de la réforme des retraites ;**
- **la levée de l'état d'urgence sanitaire, le maintien de la liberté de réunion et, le respect des droits syndicaux, l'arrêt des procédures disciplinaires.**

Pour porter toutes ces revendications :

RASSEMBLEMENT

mercredi 24 juin à 15H00

devant le rectorat de Rennes